

COMPTE-RENDU**Affiché le : 1^{er} juin 2017**

PRESENTS : Christian ROCHET - Véronique BEAUD - Sandra GROSTABUSSIAT - Thomas GRENARD - Gaétan DUSSOUILLEZ - Sylvie GROSTABUSSIAT - Alexandre PATIN - Emmanuelle VINCENT

TRAVAUX ET FINANCEMENTS

Travaux	Etat	Dépenses	Aides	
Rénovation de l'église	Terminé	199 807,67 € HT La commune de Bellecombe paie 2/5 des dépenses.	Réserve parlementaire par le Sénateur Bailly	5 000,00 €
			DETR (20%) par le Conseil Départemental	39 961,53 €
			Dons par la Fondation du Patrimoine	35 787,80 €
			Fonds de soutien BTP (20%) par la Région Bourgogne Franche-Comté	39 961,53 €
			Total	120 710,87 €
Agrandissement et réhabilitation de la caserne des pompiers	En cours (fin prévue : juillet 2017)	84 200 € HT (Montant estimé)	DETR (40%) par le Conseil Départemental	33 680 €
			Fonds de soutien BTP (10%) par la Région Bourgogne Franche-Comté	8 420 €
			Total	42 100 €
Accessibilité et réhabilitation de la mairie	En cours (fin prévue : juin 2017)	169 000 € HT (Montant estimé)	Fonds de soutien BTP (20%) par la Région Bourgogne Franche-Comté	33 800 €
			DETR (40%) par le Conseil Départemental	67 600 €
			Réserve parlementaire	6 000 €
			Total	107 400 €

Un montant de 54 514 € est attendu au titre de le FCTVA 2017 sur les dépenses de 2016 (soit 16,404% du montant des dépenses éligibles).

A l'unanimité, le Conseil municipal approuve la proposition de ligne de trésorerie du Crédit Mutuel, pour un relai au niveau trésorerie, dans l'attente des versements des aides pour le chantier finalisé de l'église.

PROJETS

- o Le bar : ce chantier est une priorité. La commune se chargerait du gros œuvre et de l'électricité, le gérant aurait à sa charge les aménagements intérieurs.
- o Le logement au-dessus du futur secrétariat de mairie : ce logement permettrait à une grande famille de s'y installer.
- o Le lotissement : il faudrait que cela soit une opération blanche pour la commune.
- o La crèche : une réflexion est en cours au niveau intercommunal, plutôt que communal.

SUBVENTION AUX ASSOCIATIONS

A l'unanimité, le Conseil alloue une subvention de 300€ à l'Association « Amicale Sportive des Moussières ».

ASSAINISSEMENT

La Fromagerie a fortement diminué sa consommation d'eau. Comme les frais d'exploitation sont répartis entre les 3 partenaires (Ligue de l'Enseignement, Commune et Fromagerie) en fonction de la consommation d'eau, la fromagerie paie beaucoup moins, et les frais pour les deux autres partenaires augmentent.

Or, certes la consommation d'eau a baissé, mais la pollution de la fromagerie est identique aux années précédentes avec un traitement équivalent en frais d'exploitation. La fromagerie reste le partenaire le plus polluant. La convention avec la fromagerie serait à revoir afin d'être plus juste dans le partage des charges d'exploitation.

L'armoire électrique doit être changée. Une pompe de relevage a déjà été changée en ce début d'année. En cas de gel, Suez enlèvera les clapets aux postes de relevage du goulet, évitant ainsi d'avoir à mobiliser une personne pour vider.

REMERCIEMENTS AU DONATEURS POUR L'EGLISE

Date retenue : samedi 1^{er} juillet

Programme : concert (chorale des Forêts Monts à l'église à 11h), pot de l'amitié à la Salle des Dolines.

Seuls sont invités les personnes ayant œuvré aux bons déroulement et financement de ce projet.

Coût : 3/5 pour Les Moussières et 2/5 pour Bellecombe

ELECTIONS LEGISLATIVES

Monsieur le Maire remercie les conseillers pour leur participation à la tenue du bureau de vote pour les élections présidentielles. Les dimanches 11 et 18 juin auront lieu les élections législatives.

QUESTIONS DIVERSES

La famille avec 7 enfants qui cherchait à venir sur les Hautes Combes devrait venir fin mai pour voir le logement qui pourrait leur être loué.

Le partage des frais de fonctionnement au sein du SIVOS devra être repris : la commune des Moussières ne pouvant pas supporter de tels frais...

Maison Bergmann : la Communauté de Communes Haut-Jura Saint-Claude refait toute la procédure que la commune avait faite. Cela prend autant de temps que précédemment, afin d'être le plus précis possible et de ne pas être retoqué pour « vice de forme ».

Une demande a été faite à l'Office de Tourisme pour connaître la taxe de séjour dans chacune des communes des Hautes Combes. Les chiffres reçus pour les Moussières paraissent improbables et certains hébergeurs ont payé, mais sont mentionnés comme non-payeur dans les tableaux reçus. Madame Véronique BEAUD s'engage à se renseigner sur ce point en tant que Présidente, et faire un retour à la commune.

Le nettoyage de printemps n'a pu être réalisé comme prévu. De nombreux habitants se sont acquittés de différentes tâches individuellement. Les jardinières fleuries seront bientôt sorties.

Les Journées du Patrimoine de dérouleront les 16 et 17 septembre à Bellecombe, sur le thème « Habitat du Haut ».

La Forestière, course de VTT, passera aux Moussières pour le circuit de 100km et partira du village pour les circuits de 50 et 75km.

Un concert aura lieu le dimanche 4 juin à 18h30 à l'église. Durée : environ 2 heures.